

dent une enquête sur la conduite et les actes de l'honorable Aimé Lafontaine, juge de la Cour supérieure de ce district.

Rapport du comité des privilèges et des élections.

Lettre de M. Job Wilkinson, en date du 4 février 1852 et documents y relatifs sur le rapport du major Robinson au sujet du tracé du chemin de fer Intercolonial. (Distribution seulement)

En réponse à une requête de la Chambre des communes en vue du dépôt des documents indiquant quelles sommes puisées dans le fonds du revenu consolidé de l'ancienne province du Canada et du Dominion ont été versées à la caisse de prêts municipaux au Canada, devenue l'Ontario, aux termes des dispositions de la loi de 1859 sur la modification du régime seigneurial, ainsi que la date des paiements.

En réponse à une requête de la Chambre des communes en vue du dépôt de tous les rapports soumis au gouvernement depuis le premier juillet 1867 par les arpenteurs et autres fonctionnaires chargés des travaux de voirie en vue de l'établissement de voies de communication entre la tête du lac Supérieur et la rivière Rouge.

Message du gouverneur général et dépêche du secrétaire d'État en réponse à une adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des communes à Sa Majesté en vue de l'annexion au Canada de la terre de Rupert et du territoire du Nord-Ouest.

En outre, le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés:

En réponse à une requête du Sénat en vue de la production de documents sur l'encouragement à la construction de navires mixtes (en bois et en fer).

En réponse à une requête de la Chambre des communes qui voulait connaître les condamnations prononcées et les amendes imposées par M. John McLaren en 1866 et 1867, aux termes des lois de la pêche et de la chasse.

En réponse à une requête de la Chambre des communes qui voulait connaître le nombre de séances, les dates et la durée de ces séances de la Cour à Amherst aux Îles-de-la-Madeleine depuis son établissement, ainsi que toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les juges du district de Gaspé.

En réponse à une requête de la Chambre des communes en vue du dépôt des textes de tous les mémoires adressés au gouvernement au sujet des droits sur le houblon.

En réponse à une requête de la Chambre des communes en vue du dépôt de toutes les études et de tous les rapports sur les ports de

la côte est du lac Huron, ainsi que de tous les rapports relatifs aux arpentages des ports de refuge au nord de la ville de Goderich.

En réponse à une requête de la Chambre des communes en vue du dépôt de la correspondance échangée entre le gouvernement de l'ancienne province du Canada ou le gouvernement du Dominion et le gouvernement de Terre-Neuve au sujet du tarif douanier que ce dernier gouvernement exige des pêcheurs sur les agrès de pêche.

En réponse à une requête de la Chambre des communes qui veut savoir quelles amendes ont été imposées et quelles saisies ont été faites dans le comté de Digby pour infractions à la loi sur le revenu depuis le premier juillet dernier.

En réponse à une requête de la Chambre des communes en vue du dépôt des comptes rendus au gouvernement par les propriétaires de la Gazette de Sorel, ainsi qu'un exposé financier des mêmes personnes, accompagné de la date des paiements, le tout depuis 1862.

En réponse à une requête de la Chambre des communes en vue du dépôt du texte des contrats passés par M. Robert H. McGreevy pour la construction des édifices publics à Ottawa.

Le tout est respectueusement soumis.

Le président,
Asa A. Burnham

Sur la motion de l'honorable M. Burnham, appuyé par l'honorable M. Shaw, il est ordonné que le dit rapport soit étudié par le Sénat le lendemain.

Le Sénat se forme en comité plénier, sous la présidence de l'honorable M. Reesor, pour étudier un projet de loi sur les droits d'auteur. Rapport est fait de la mesure sans amendement qui est adoptée. Troisième lecture et adoption.

Sur la motion de l'honorable M. Campbell, appuyé par l'honorable M. Mitchell, le projet de loi concernant la contrefaçon, parjure et l'intimidation relativement aux assemblées législatives et aux lois des provinces est remis au lendemain.

Les amendements proposés par le comité plénier au projet de loi en vue de constituer en société l'association des assureurs des lacs canadiens sont étudiés. Puis ils sont adoptés un à un. La mesure franchit l'étape de la troisième lecture et est adoptée. Il est ordonné qu'elle soit envoyée à la Chambre des communes et qu'on informe les députés que le Sénat a adopté cette mesure et les nombreux amendements demandés.

La séance est levée.